Antée formation
apprendre autrement

TITRE PROFESSIONNEL

ASSISTANT DE VIE AUX FAMILLES

NIVEAU OBTENU : Niveau 3 (CAP)

LE MÉTIER

L'assistant de vie aux familles accompagne les personnes qui rencontrent des difficultés dans les actes essentiels de la vie quotidienne, notamment les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les personnes malades ou en convalescence, ainsi que les familles avec enfants.

LES EMPLOIS VISÉS

- Assistant de vie aux familles
- Assistant de vie
- Auxiliaire de vie



PRÉ-REQUIS

- Être attiré par les métiers de l'aide à la personne et de l'accompagnement aux familles.
- Faire preuve de bienveillance, de patience, de discrétion, d'autonomie et d'un bon sens de l'organisation.
- Aucun prérequis spécifique à l'entrée en formation n'est indiqué dans le référentiel RNCP.

DURÉE
12 mois en alternance

FINANCEMENT
CPF, Transition Professionnelle, CDD, financements FT, alternance...

Délais d'accès selon le mode de financement :

- Alternance : le délai correspond au temps nécessaire pour signer un contrat d'alternance (professionnalisation ou apprentissage) avec une entreprise d'accueil.
- Financement personnel : le délai correspond au temps nécessaire au montage du dossier avec votre conseiller de formation.
- CPF : le délai est de 15 jours minimum avant le début de la session de formation.
- Projet de transition professionnelle (PTP) : 4 mois minimum avant le début de la formation.
- France Travail : 2 mois minimum avant le début de la formation.

LIEU DE FORMATION
42 rue de la Gitonnière, 37 300 Joué-les-Tours - 02 47 67 65 18
contact@antee-formation.com

TITRE PROFESSIONNEL

ASSISTANT DE VIE AUX FAMILLES

BLOC 1

Entretenir le logement et le linge d'un particulier

- Établir une relation professionnelle adaptée avec le particulier.
- Organiser et réaliser l'entretien du logement dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Utiliser les produits, matériels et techniques de nettoyage appropriés.
- Assurer l'entretien du linge : tri, lavage, repassage et petits travaux de couture.

BLOC 2

Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets

- Établir une relation professionnelle avec la personne accompagnée et son entourage.
- Prévenir les risques et réagir de manière adaptée aux situations d'urgence.
- Accompagner la personne dans sa toilette, son habillage, ses déplacements et ses repas.
- Favoriser son autonomie, ses projets personnels et le maintien du lien social, notamment en situation de handicap.

BLOC 3

Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile

- Définir avec les parents les modalités de garde et les besoins de l'enfant.
- Assurer la sécurité et le bien-être de l'enfant à domicile.
- Accompagner son développement, ses apprentissages et sa socialisation.
- Réaliser les gestes professionnels liés à la toilette, à l'habillage, aux repas et aux temps de repos.

Les trois blocs de compétences peuvent être validés indépendamment et capitalisés pour obtenir le titre professionnel.

MODALITÉS D'ACCÈS

L'accès à la formation s'effectue après un échange avec un conseiller de formation afin d'étudier le projet professionnel du candidat, ses besoins et les possibilités de financement.

La certification est accessible par :

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'obtention du titre professionnel repose sur plusieurs épreuves évaluées par un jury de professionnels habilités.

- Mise en situation professionnelle - 1 h 15
- Entretien technique - 50 min
- Entretien final - 15 min
- Durée totale de l'examen - 2 h 20

Le titre professionnel est composé de 3 certificats de compétences professionnelles (CCP) pouvant être obtenus séparément.
Rattrapage en cas d'échec total ou partiel à la certification :
Dans tous nos formats de formation, un rattrapage est inclus dans le tarif global. Il s'organise lors d'un rendez-vous avec le référent de formation, qui établit si nécessaire un calendrier de révision, de préparation et de repassage de l'examen, dans les meilleures conditions pour le bénéficiaire et dans un délai permettant la validation complète de la certification en cas d'échec partiel.

Certification professionnelle TP - Assistant de vie aux familles de niveau 3, enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) sous le code RNCP37715, dont le certificateur est le MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION.